Colloque International organisé par le CNDH sur la parité dans le champ politique Mme Akharbach met en exergue la portée démocratique de la juste représentation des femmes dans l’espace public médiatique

22 Mars 2021

المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme
المناصفة في الحقل السياسي:
ضرورة لفعلية المساواة

المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

بجلالة الملك محمد السادس نصره الله
السيدة أمنة بوعياش

المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme
المناصفة في
الحقل السياسي:
La Tour Hassan
PALACE

Lors de sa participation à la séance d’ouverture officielle des travaux du Colloque International organisé par le Conseil National des Droits de l’Homme (CNDH), le 22 mars 2021 à Rabat, sur le thème de « La parité dans le champ politique : nécessité d’une égalité effective », la Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, Madame Latifa Akharbach, a mis en exergue la nature éminemment démocratique de la question de la juste représentation de la femme dans l’espace public médiatique. Elle a notamment affirmé à cet effet, « …qu’il convenait d’appréhender la problématique de la juste représentation médiatique des femmes dans l’espace public, non seulement en prenant en compte le rôle et l’impact spécifiques des médias dans la construction de l’imaginaire collectif et du socle commun de représentations culturelles, mais aussi en considérant le fait qu’il s’agit d’une question d’intérêt général intimement liée au progrès social global ». Madame Akharbach a, à ce propos attiré l’attention sur le fait « …qu’il ne fallait pas invoquer la responsabilité des médias dans toutes les dimensions de la problématique de la parité et de la représentation équitable des femmes car la parité et la culture de l’égalité se construisent dans de nombreux autres espaces de socialisation. »

Dans le même ordre d’idée, la présidente de la HACA a déclaré « …qu’en dépit des réalisations et acquis engrangés par notre pays dans le domaine de la promotion et de la consolidation à différents niveaux, des droits de la femme, une question insistante demeure posée : pourquoi la représentation de la femme dans l’espace public demeure-t-elle partielle, biaisée et sans commune mesure, ni avec la place réelle qu’occupent aujourd’hui les compétences féminines dans tous les secteurs, ni avec les importantes garanties juridiques existantes, même si ces dernières peuvent aussi être matière à questionnement ? »

Concernant la visibilisation par les médias de la contribution des femmes à l’action et au débat publics et politiques, Madame Akharbach a signalé qu’une étude réalisée par la HACA sur une

décennie (2010-2020) sur la base des relevés périodiques des interventions des personnalités publiques dans les journaux et magazines d'information des radios et télévisions, montre que la quote-part des interventions des femmes a varié entre 8% et 15% du volume global des interventions.

Elle a également révélé que, dans le cadre de sa mission de veille à l'accès équitable aux médias audiovisuels et conformément aux normes établies par la décision n° 33-16 relative à la garantie du pluralisme politique dans les medias audiovisuels pendant la période des élections législatives générales (2016), la HACA a relevé que les femmes ont représenté en moyenne 36% des intervenants politiques lors de la campagne de communication officielle dans les radios et télévisions et seulement 19% du temps des interventions dans les programmes d'information ayant couvert l'ensemble de la période électorale qui a duré 43 jours.

Lors de son intervention, Madame Akharbach a estimé également que « la garantie d'une représentation médiatique équitable de la femme en tant qu'actrice dans l'espace public et contributrice à la gestion de la chose publique, est une exigence incontournable pour la consolidation du processus de développement en cours et un impératif primordial dans le momentum démocratique que vit le Royaume ».

En conclusion de son intervention, la Présidente de la HACA a affirmé que « le moment était venu de transcender le débat idéologique au sujet des droits de la femme, afin d'être en mesure de focaliser l'effort collectif sur les véritables enjeux de la construction d'un modèle de société fort de la contribution de tous, enrichi des différences et des diversités hommes/femmes et fondé sur les droits et l'égalité citoyenne ».

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B